



Fédération des Étudiant·e·s Francophones

Communiqué de presse

Le 19 mars 2026

La FEF appelle les établissements à garantir le droit de manifester des étudiants ce 24 mars

Bruxelles, le 19 mars 2026 – À l’approche de la manifestation étudiante du 24 mars prochain contre l’augmentation du minerval, la Fédération des Étudiant·e·s Francophones (FEF) appelle l’ensemble des établissements d’enseignement supérieur à permettre aux étudiants d’exercer leur droit de manifester.

La FEF demande dans un mail envoyé à l’ensemble des directions de suspendre les activités pédagogiques prévues ce jour-là ou, à tout le moins, de garantir qu’aucune sanction académique ne sera appliquée aux étudiants et étudiantes qui feront le choix de participer à la mobilisation.

Manifester est un droit fondamental dans une société démocratique. Les étudiants ne peuvent être placés face à un choix impossible entre leur réussite académique et l’expression légitime de leurs revendications. À cet égard, il est essentiel de rappeler que les travailleurs disposent d’un droit de grève reconnu, leur permettant de suspendre temporairement leur activité professionnelle pour défendre leurs droits. La FEF considère que les étudiants doivent bénéficier d’une reconnaissance équivalente de leur droit à la mobilisation, d’autant plus lorsque les décisions politiques concernent directement leurs conditions d’accès à l’enseignement supérieur.

Certaines institutions ont, par le passé, fait le choix d’annuler ou d’alléger les cours lors de mobilisations d’ampleur. La FEF les appelle à renouveler cet engagement et à envoyer un signal clair en faveur de la démocratie et de l’accessibilité de l’enseignement supérieur.

La FEF restera attentive aux décisions prises par les établissements et appelle à une mobilisation massive le 24 mars à 12h au départ de Bruxelles-Central. Certains établissements ont déjà répondu positivement à la demande, la FEF conseille donc aux étudiants concernés de contacter directement leur professeur en cas de doute.

■ **Président :** Adam Assaoui | T 0473 93 45 85 | adam.assaoui@fef.be

Fédération des Étudiant·e·s Francophones ASBL

Rue du Canon 23 · 1000 Bruxelles | BCE 0445.938.395 | RPM Bruxelles | contact@fef.be | www.fef.be | T 02 223 01 54 | IBAN BE92 0010 7276 4123